Magnifique Het Et an demi ilet de terre.

Contigues à la Standard Oil Mo 74,441-Cour Cie le de District B.v. D.

Mo 74.441—Cour Cie le de District 19.4. D. D. R. STROUDB&UK & STERN, Leonard E. Stern, Encas: cur—JEUDI, le 10 a-ét. 1905, & mid., à la 19 ures des Proprietés Funcières, No 311 racéianonne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un sugement rendu en Cour enverte le 23 tun 1905, et signé ie 29 juin 1905, par l'Esa. W. S. Semmerville, luge le la "our Civile de District peur la paroisse d'Orléane, Division D. dans l'affaire ci-dessus intunée et numéretée, la propriété di-sorme décrite, à saveir: raffaire ci-deasus intrince es noncuever in propriété diabrae décrite, a savear:

Fresciérement... Deux certains lets de terre située dans le qua trième district de cette ville, dans l'ilebe compris entre les rues Rousseso. Adé e, Josephine et Tcheupitoulas, désignée ; ar les numéros un ct deux sur un plan déposé en l'étudé de James Graham, sacien non...'re; leadits ets sont contigue et meurant élacus traste pade de face à la rue Rousseson eur cent vingi, plade de prefendeur entre lignes para lèles. Le lot numéro un formant le coin des rues Rousseson et à coupéphire. Les dits inte sont une partie du let numéro seixante-sur un plac fait par J. Pitts, veyer, daté le 2 mais 3 B24 et dé poé en l'étude de C. Polisies, ascien notaite es cette véle propriété di sprae décrite, à saveir :

or après décrite.

Leurièmement ... Une cermine portion de leure située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Joséphise. Adèle et Leve, dési-Rousseau, Josephine. Adais in Levis des grées par la lettre A sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et assenzant tects pieds once pouces et deux important to: a pieda enze pouces et deux lignes de face à la vue Rousseau par cent vingt pieda de piufondeur enve lignes para-vingt pieda de piufondeur enves italiares paralie es et est contigu à la proprieté première-

Les amélorations devant a tre en ceci di-1826 derces permi les régistres de C Poi dest, assein noteire en ceur ville, d'aprés leque plan ledit lot de lerre meaurant soizante pieda de face a le rue Rousseau, entre les rues Joséphine et Adéle sur cest eunquante pieda de prefendeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou summe, en measire française. La prepriété ci dessus ensemble avec celles premièmement et deuxièmement décrites ent 416 subdivisées et seron vendues de contre le contre le deuxièmement de le contre le contr energies sur the section of the between the sections of the section of the sectio

No. K77-479 rue Costphine coin Rousenu.

(a)—Le let A mee rest 30 pieds de face à la rue Jeséphine sur 77. 9 de profesdeur entre lignes parallèle et formant le coin des rues Rousseau et Joséphine. Les amél orations sax la propriété ci desta comprenant un aplandide cottage double con-tenant à chambres de chaque este et rapper-tanne, 21 par mois de leyer.

Nocc73 et 475 ruessorephine (b)—Le lot B mesmant 32 pieds de face à la rec-Cosphine sur 77 pieds B pouces de par feadeur entre lignes parai eles. Les améliorations sur le ci desseus compresant us jeil cottags deuble avec 4 chambres de chaque ran orient \$20 per mois do revenu.

Nos-469 et 471 rue-Joséphine. ict. Les ist " mees ment 2 best 3 perceut mos à la res Jeséphise sur 77 pieds 8 perceut de prefendeur entre lignes paral eles. Les amélierations sur le ci-deseus comprenant un seplendès cettage dessis, contemant é cham-bres de chaque côté et lapportant \$20 par

No 467 rue Joséphine. (d) Le lot D mesurant 25 pieds 7 pouces de mos à la rue Joséphine, par 96 pieds de pro

Stroudback& Stern.

AMERICA OR SUDMIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

EXCELLEGEE PROPRIETE POUR PLACEMENT.

Magasin-Bâtisse double en briques à un étage et une Bâtisse double e

bois à deux: étages dans le fond. Resportant un revenu de \$72 par mois.

Nos \$25 et 929 rue Royale, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

Mme Salvatore Marciante administratrice et individuallement, vs. Mme Jehn L. Ban et als.

No 76 843— Cour Civile de District Division D.

DAR SIRGUDBACE & MIERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 10 soût 1905, à

m d'a le Bourse des Prepiétée Foncières. No 311 rue Barenne, il sers vendu à l'eschère publique, en vertu de et conformement à un jugement lu et eigné en Cour ouverte le 3
juliet 1905, par l'Hen. W. E. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse
d'Orléana, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après

décrite, à saveir— En certain lot de terre, d'une forme irrégulière ensemble avec les bâtisses et améliorations

VENTES A D'ENCAN.

fondeur, sur la ligne de ceté le plus près de la ligne. Le Bessessen et sur la ligne la plus près de rue Tchoupitoules. Le le ligne per le cet et le ligne près de rue Tchoupitoules. Le le ligne pres de la propriet et la serie de la propriet et la s'engle de 29 proda 10 pusces et 3 lignes sur une ligne parallèle à la rue d'eséphine et delà il a une deunième profeudeur de 32 pieda 6 legnes et a une largeur dans le fond de 65 pieda, 5 pones et a une largeur dans le fond de 65 pieda, 5 pones et a une largeur dans le fond de 65 pieda, 5 pones et a une largeur dans le fond de 65 pieda, 5 pones et a une largeur dans le fond de 65 pieda, 5 pones et a une largeur dans le fond de 65 pieda, 5 pones et a une largeur dans le fond de 65 pieda, 5 pones et a une largeur dans le fond de 65 pieda, 5 pones et a mel largeur dans le fond de 65 pieda, 5 pones et a mel largeur dans le fond de 65 pieda, 5 pones et a mel largeur dans le fond de 65 pieda, 5 pones et a mel largeur de la propriété décrite unt été établivisée, et sers vendu et semble avec tentes les bâtisses que ten que l'exprés de la propriété décrite unt été établivisée. et sers vendu et semble avec tentes les bâtisses que ten que l'exprés décrite unt été établivisée. et sers vendu et semble avec tentes les bâtisses que ten que l'exprés cala cinquante ciaq piede de largeur. La propriété décrite unt été établivisée et sers vendu et semble avec tente le propriété décrite unt été établivisée. et sers vendu et semble avec tente le fond de 65 pieda 6 la rue à décigné par le lettre B d'aprés cala cinquante ciaq piede de largeur. La propriété décrite unt été établivisée et sers vendu et semble avec tente le fond de 65 pieda 6 la propriété décrite unt été établivisée et sers vendu et semble avec tente le fond de 65 pieda 6 la propriété décrite unt été de la basique de la propriété décrite unt été établivisée et sers vendu et semble avec tente le fond de la pres de la propriété décrite unt été de la basique de la propriété décrite unt été de la basique de la la propriété décrite

No 2048 rue Roussenu. (e)-Le lot E mesurent 18 pieds 4 pences de face à la rue Roussau sur une profendeur de 94 pieds è pouces entre lignes parallèles. Les méliorations ambliorations comprenent un joli settage simple aver galerie sur le devant et è cham-bres. Loué \$16 par mels. Nos 2044 et 2046 rue Bous-

senu. (f)... Le lot F meeurant 21 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la tre Eccasean sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profendeur entre lignes para leles.

Los amé ierations consistant en un splendide

tionnée et une étande ou molossu de vare contigué au dit let numére deux aux le cété le plus près de la rue Adèle faisant ne pritée du lot désingé comme numéro trois aux le même plan que les deux autres jots. Ladite portion ayant sept pieds mare pouces de face à la rue Rousseau. pieta mate pouces de lace a l'italia lote un, ann'is profondeur o dessus. Les dits lote un, deux et trois étant ainsi désigné sur un plan fait par le woyer de ville, le 9me jeur de n.xembre 1829, déposé en l'étude de G.R. Stringer, ancien no aire en cette ville.

Les améliorations devant être ci-après

Les an Les motaties en cette ville Les an Les amelies .tions compreses la popriété décrites. décrites.

Cinquièmement—Un certain lot de terre situé dans le quatrieme district de cette ville dans lilet leuné sar les rues Joséphies.

Rouseesu, Adé e et Fairon désigué comme lot No 5 sur un devis annexe à un acte passé pardevant D. R. Kenny, ancien notare de la paroisse Jefferson en cet Eist, le ler février 1857 et mesuraut treate pieds de face à la sue Joséphine aur soixan'e trois bieds onze pouces trois lignes de prefendeur, mestre anglaise.
Les améliorations devant étie craprès

Sixiemement - Un certain lot de terre sirué dansie some district de cette ville dans l'ilet borne pas les rues Adèle Josephine, Fuiton, et Rousesan, désigne par le numéro un et Rouseeau, designé par le numero un un plan par L. Bringier, veyer, datéle 10 février 1834, et mesurant vingt sept piede, six po ces de face à la rae Joséphine par cent cinquante neuf-piede dix ponces, de profondeur antre lignes parallèlée mesure amésicaine.

Les amélies attoris dev. nt être en cest après

Nentièmement - Deux certains lots de UTT Septiemement — Deux certains lots de trre situés dans le même district et ilet comme la dite propriété : désense décrite, désignée comme lets numéros deux et trous sur ledit plan de L. Bringier. Le lot numéro deux mesurant vingt sept piede six pouces de face a la rue Joséphine sur cent cinquante plede de profendeux entre lignee parallèles, et le los numéro trats messrant vingt sept piede six pouces de face à la rue Joséphine sur cont dix piede de profendeux entre lignes parallèles. Les dits lots sent contigns au lot numéro un, et un pormé dans le lond par une allée commune arxidité le set autre. mune aradite le's et sutre Les amélierations devant être ci après de

Huitiemement-Un certain morcesa oc residencement—to receive in the control of the cont onze, sur ledit plan per Bringier, et mesurant ours, sur ledit plan par Bringier, et mesurant dix sept piede six pouces our lad te al ée, cinquante pieds sur le fond des lots numéros neuf et dix, vingt cinq piede sur la ligne du fond du let numéro ours, vingt sept piede aix pouces sur la ligne divisant le let numé o onse de la partie du lot numéro six, et vingt soit piede sur la ligne du fond du lot numéro ense, d'après un devis fait par Hugh Grant et annexé à un acie passé pardevant L. R. Kon ny, ancien notaire, le 22 octobre 1846.

Les améliosations devant être ci-après décrités.

décrites.
Nonvièmement—Un certain motosau or pertien de tarre dans le même district et l'et que ladite propriété buitémement decrite, situé dans le fond des deux lots de terre au-trafeis achetés par M. Conrad de John A. Merle, syndic és ses propres crésniclers, par acte passé pardevant F. Grims, ancien sotaire le 21 juin 164 L. mesurant en mesure anglaise environ trente usur piede dix et un quart de peuces de projundeur entre lignes parallèles plus ou meins, et incluant toute l'espace

VENTES A L'ENCAN-

Nos 2047-2049 rue Rousseau Splend.de cottage double avec chemin pour veiture.

things de face à la rue Mousseau sur une première profondaur sur la ligue de côté le pius prèc ce la rae Joséphine de 128 pieds. pius près ce la ras Joséphine de 128 pieds auquel point il se retressi, 14 pieds 8 peaces et 5 lignes sur une ligne parallèle à la ras Roussean, de là ligne et il ya une autre; rofondeur de 30 pieds 9 pouces et 4 lignes et il ya sur la ligne da côté le pius près de la rue Adèle ane premiere profondeur de 98 pieds 6 pences auquel point ledit lot s'élargit de 31 pieds 6 pences auquel point ledit lot s'élargit de 31 pieds 6 pences aux une ligne parallèle à la rue Rousseann, et de là à une deuxième profondeur de 60 pieds 3 pences et 4 lignes et une larg ur sur la ligne du fond de 58 pieds 3 pences et 7 lignes.

lignes.

Les améliorations sur le sa-dit lot compre-nant un splendide cottage double. 4 chambres de oquque cêté. Bur un côté il y a un grand passage pour voiture, une joire écurie et deux chambres dans la bâtiese du fond et grande cour à l'arrière.

Nos 2043-2045 rue Rousseau (b)—Let C meaurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Beusseau sur 98 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes paralleles Les améliorations du lot ci desaus comprenant un joi cottage double contenant 4 chambres de chaque coté et se ienant à \$18 par mois. Non 2039-2041 rue Rous-Benw.

(c)—Le lot D meanant 31 pieds 7 porces de face à la rue Resseau sur 98 pieds 6 pou-ces de profondeur entre lignes parallèles Les auéliorstions comprenant un cottage double contenant de chaque éété 4 chambres at rapportant \$18 par mois. Nos 2085 1037 rue Rous-SCRU.

4 lignes de face b la rue Recessau en une prefendeur de 9s piede 6 pouces entre lignes paralleles.
Les améliorations comprenant un cettage double avic 4 chambres de chaque côté et se louant peur \$18 par meis.

No 533 rue Joséphine. No 523 rue Joséphine.

(a)—Le loi Y meanrant 30 pieda 10 ponces de face à la rue Joséphine aur une première prefondeur aur le côt le pius près de la tue Mt Thomas de 179 pieda Cuquel point il a élargit 24 pieda 2 peuces et delà ayant une deuxième profondeur de 20 pieda 8 ponces 6 lignes. Sur la ligne le plus près de la rue Romasen ledit lot ayant une première profondaux de 136 pida 11 pouces 7 lignes, duquel point il s'élargit 60 pieda 3 pouces 4 lignes, delà ayant une deuxième profondeur de 63 pieda 2 pouces 4 lignes et a nue la creur à travers la ligne du fond de 115 pieda 3 pouces 4 lignes, delà rique du fond de 115 pieda 3 pouces 4 lignes et a nue la creur à travers la ligne du fond de 115 pieda 3 pouces 4 lignes. résidence à deux étages avec allée pour ver-ture et grand terrain sur la façade et n'es grand terrain dans le fond.

No 529 rue Joséphine. Un grand et superbe cottage aimple entouré

Un grand et superbe cottage aimple entoure par un magnifique terrain.

(f) Le loi (G) mesurant 5 i pieda 8 pources de face à la rue Joséph ne par une profondeur sur le coté le plus prés de la rue 8t Thomas de 189 piede, 10 pouces et 3 lignes sur le coté le plus pres de la rue Ecuseau, ledit lot à une pre-pres de la rue Ecuseau, ledit lot à une pre-late prefonden de 1/9 piede auquel point ledit lot se retressissant 24 piede 2 pou-ces et dels à une autre prefendeur 10 piede 10 pences et alis a une active personal travers la ligne du fonc de 27 pieds 6 pouces.
Les ambi orations ai-dessus comprenant un grand et joli cottage simple avec manse de avec grande chambres le tout en bon état et était la résidez ce du détant Henry P. Waiter.

Nos 517-519 rue Joséphine. Connus comme Temperance Hair (g)—Le tot H meaurant 31 pieds plus on moins de face à la rue Joséphine sur une pretendeur de 78 pieds 3 pouces entre lignes paralléles. Les amélicration qui s'y trouvent comprenant une benne hâtisses à deux stages. Dis ièmement—Un certain lot ou portion de terre, situé dans le vieux Faubourg Lafayette, maintenant quatrième district de cetté ville dans l'ilet rorné par les rues Joséphins. Rousseau, Adèle et Fulton, et mesurant trunte et un pieds, enne poucés et sept lignes et den de face à la rue Rousseau sur soixante huit piads de prefendeur et façade à la rue Joséphine, entre lignes paralléles, mesure publies, entre lignes paralléles, euro lignes parnitèles, america to formant le coip desdite deux rues américe ne, formant le cond desdits usux rues, le teut d'après un devis annexé à une vente de Wine ligurer à H. Satuth, passé le 2 décembre 1952 en le Burean de registre des hypothèques de Jefferson, lequel dit lot ou portheterrefermant une partie du lot désigné par le numére huit, dans ledit ilet, sur un plan de la ville de Lafayette par Hugh-Grant, voyer, et il

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Lawrence J. Burns P. Wczillo, Ez serait sessimilated of the mucassism, he serait pas approuvé et ho-mologué et les fonds distribués conformément audit compts. Par ordre de la Cour. THOMAS CONN ELL. Græßer.— MoCle key & Benedict avecate.

3 asút.—3 7 12

VENTES A L'ENGAN.

Stroudback & Stern Stroudback & Stern

forme aussi partie de deux portiens de terre schetées par C. Wusgerbér par sote passé en l'étude de l'ancien annetateur de la paroisse de Jefferson, le 14 novembre 1851.
Lequel dit lot est aussi désigné par la lettre A, sur us plan de vever de é le 7 juillet 1905, fait par Charles G. Del Isie.
Lée amélierations comprenant une épicer le d'encoignure et un joi cottage.

No 3059 rue Roussean et 507 Joséphine. Le grocerie contenant 5 chambres et louée \$15 par mois. Le cottage codtenant 3 chambres et loué à

Se per mois.

Onniemement—Un certsin lot de terre situé dans le faubourg Lafayette maintenant quatrième district de cette ville, désigné comme let No 3 dans l'inet No 4, compris entre les rues Rousseau, Jeséphine, Adele et Fulton, lequel lot est une partie du lot original No 8 dudit ilet et méasurant trente pieds de face à la rue Joséphine par une profondeur de soixante trois pieds onse pouces ot trois lignes entre lignes parallèles et une parti du lot nu-Héro quaire vir gt trois du dit ilet sur le plan du Faubourg Lafayette, déposé en l'étude de Carliele Pollock ancien notaire en cette ville et est une parti du lot numéro hait de l'ilet trente par le plan de la ville de Lafayette fait par Hugh Grant, voyer, lequel lot est aussi des gné par le lettre I sur un certificat de vove-daté le 7 ; nillet 1905 par Charles G. Dellale. Dellaie.
Les améliorations cont connues comme

No 511 rue Joséphine.

et comprenant une bonne résidences deux étages avec ane grande cour aux le côté et cer tenant environ 8 chambres.

Douzièmement - Un certa'n lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'list borné par les rares Joséphine. Adèle. Fulton et Rousseau, et désigné comme lot numéro huit aur un plan déposé en t'étude de T. O. Stark, aucien sotaire en cette ville, asou le No 199, lodit lot formant l'enéolgnure des rues Joséphine et Fultos, et mes rant vings sept pieds huit et demi peuces de face à la rue Joséphine sur une profondeur et façade a la rue Fulton de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations devant être ci après décrités.

décrites.
Treisièmement—Un cortain 'n' de terresitué
Treisièmement—district de cette ville, dans dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rees Fulton, Adèle, Josél'ilet borné par les rees Fulten, Adèle, Joséphine et Ronsseau, désigaé comme let No 7 sur un pian déposé en l'étude de T. U. Stark, ancien notaire, sousile No 199; ledit lot mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur de ceut dix pieds, entre lignes parallèles. Laquelle propriété ensemble avec le Donzièmement décrite a été subdivisée et sera vendue avec les améliors. ble avec le Donzièmement accrite a cte subdivisée et sera vendue avec les améliora-tions qui s'y trouvent d'après un arpentage et plan de aubdivision, daté le 7 juliet 1905, fait par Charles G. Del Isle, comme suit: (a) Le lot A meaurant 55 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Joséphuse par une pro-fondeur sur la ligre de coté vers la rue Rous seau de 78 pieds 1 pouce et à une profondeur et isç de à la rue St Thomas de 75 pieds et le dit lot à une largeur a travers la ligne du fond comme suit, commençant à la rue St Thomas il court au long d'une allée commune à une distance de 42 pieds aue distance de 42 pieds 2 pouces et à lignes et parailèles à la rue Joséphine suquel point il longe la ligne de fond de ladite allée, et parailè e à la rue St Thomas à une distance de 3 pieds à la rue St Thomas à une distance de 3 pieds à la rue St Thomas à une distance de 3 pieds 1 pouce et de là encore occurt parailè ement à la rue distance de 1 pieds à une Thomas à une distance de 5 pieds i pour et de là encore court parrailè-ement à la rue Joséphine à une distance de 13 pieds à un peint. cù il ieint la ligne de profondeur premièrement déorite.

Les améliorations sont connues comme

Nos 543, 545, 547, 549 rue Joséphine, com de la rue

St-T he oun as. et comprenent une spiendide rangée de quatre maisons en bois contenent à chaque division maisone en bois contenant à chaque divisien 4 chambres et rapportant \$36 par meis de

de chambres et rapportant ests par mens de loyer.

(b)—Le lot B sur le plan c'-dessus mentionné mesurant 32 pieds 4 lignes de face à la rueSt Thomas et a une profondaur de 55 pieds 2
pouces et 4 lignes, est:e lignes parallèles, et
est borné sur le cété vers la rue Joséphine
par une allée commune 3 pieds 1 pouce de
largeur et de l'autre côté par une autre allée
commune 4 pieds 10 pouces et 3 lignes de
largeur. largen . Les améliorations sont connues comme

Nos 2044 et 2046 St Thomas, Consistant en une aplendice maison double Consistant en une splendide maisen double en bois rappertant \$15 par mois de loyer, contenant 4 chambres de chaque côté.

Quatorsièmement—Deux certains lets ou portion de terre aitués et étant dans le qua trième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jeckson. Joséphine Fulton et Rousseau, nu désigné par le No 1 sur us plan fait par Pacquei et Campon. déposé en l'étude de A. Masureau, ancien notaire en cette ville. mesurent en mesure américaine 31 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Jackson sur une préondeur et faç-de à la rue Fulton de cent vingt pieds, formant le coin desdites rues Fulton et Jackson et l'autre let eu pertien de terre est immédiatement desdries ruces ruiton et sacton, et auto-let eu pertien de terre est immédiatement oratigue au lot numéro un et mesurant trente et un pieds cinq pouces et une ligne de largeur sur quarante pieds de profondeur étant la partie du fend du lotanmére deux,

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William E. O'Leary. Succession de Luwrence J. Burns.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA pareisse d'Orléans — He 75.423

—Division D — Avis est par le présent denné aux créanciers de estre ancoession et à teutes autres parsennes intéressée d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrent le présent denné aux créanciers de cette ancoession et à toutes autres sées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrent la présente notification les raisens (e'ils en ent ou pouvent en avoir) pour les quelles le compte final présenté par M urice P. Woulfe, exécuteur testamentaire de estis succession, Le serait pas approuvé et homologué et les fonds distribuée conformément audit essapés. Par evdre de la Cour. THOMAS CONMELL, Oraffer.— McCloskey à Banedict, avecats.

3 asût—3 7 12



VENTES A L'ENCAN-

G Del Isle, comme suit;
[a] —Le lot A formant l'enceignure des russ a — Le lot A formant l'enceignure des russ.
Jackson et St Thomas, mesurant 31 pieds 7
pouces et l ligne de face à la rus Jackson, per
smo prefondeur et façede à la rus St Thomas
de 85 pieds 8 pouces et 4 lignes entre lignes
parallèles. Les améliorations sont comme comme

et comprenant un joli cottage double avec une bâtisse à deux étages dans le fond ieuer à \$29 par mois et centenant de chaque côté galerie dedevant et 5 chambres.

(b)—Le iot U est contigu à la propriété ci-des us décrite mesurant 34 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue 5t Thomas sur une profondeur sur le côté vers la rue Jecéphine de 63 pieds 2 lignes sur le côté vers la rue Jackson à une premère prefeadeur de 31 pieds 7 peuces et 1 ligne, auquel point ledit lot s'élargit de 5 pieds 2 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue 5t Thomas, et delà a une autre profondeur sur uns ligne parallèle à la rue Jackson de 31 pieds, ô pouces et 1 ligne et syant une largeur au travers du la ligne du fade de 40 n'ads. Les Nos 547-549 avenue Juckson

pouces et 1 ligue et syant une largeur au travers de la ligue du fond de 40 pleds. Les améliorations sont connues comme les

Nos 2126 2130 rue St-Thomas,

et consistent en un splendide cottage double en bois apportant \$20 par mois de loyer et contenant de chaque cêté 4 chambres, hangar,

Quinzièmement-Un certain lot de terre sitté étant et se trouvant dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les district de cette ville, dans l'ilet berné par les rues Jackson, Juséphine, Fulton ou St Thomas rnes Jackson, Josephine, ration on 5s i nocisal et Rousseon, ledit lot on portion de terre commençant à une distance de trente et un piede sept pouces et une ligne de l'en coignure des rues Jackson et Faiton, et mesurant trente et un piede sinq pouces et une ligne de face à la rue Jackson eur une profon deux de gantre vinort midda entre lignes. ligne de face à la rue Jackson aur une profon deur de quatre vingt pieds entre lignes parallèles, mesure américaine; ladit lot de terre étant la portion de façade du plus grand lot désigné par le numéro deux aur un plan par Pacquet et Unmpson, et déposé en l'étude de A. Maéurean, ancien notaire en cette ville, le tout d'après le plan annexé à un acte passé pardevant W. J. Casrell, ancien notaire, le 25 mai 1874. nai 1874. Los améliorations sont connues comme le

No 543 avenue Jackson et consistant en un jell critage simple avec grande cour sur le coté et contenant galerie aur le devant el six chambres loué pour \$14

par mois.

Blyiamement.—Quatre certains lots de terre situées étant et se trouvant daus le Quatrième D'airiet de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Juséphine. St Thomas St André et Chipoewa designés par les Nos deux André et Unipoewa designes par les Nos deux trois, quatre et cinq sur un certain plan fait par P. M. Tourné, architecte, daté le 5 janviel par P. M. Tourne, architecte, date is justified 1866; et déposé pour référence en l'étude de Wm J. Castel, ancien notaire en cette ville, comme plen F du livre des pians No un; lesdite lots sont contigue et meaurent comme suit, à savoir: Les lots doux, trois et quatre chacun treize des lots doux nouves et quatre lignes de face et mesurent comme suit, à savoir: Los lots deux, trois et quatre chacun treize pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Joséphine sur une profendeur entre lignes parallèles de 85 pieds 1 ligne, et le lot No 5 mesurant 13 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Joséphine sur une profendeur entre lignes parallèles de 87 pieds 7 pouces et ligne; lots Nos 2,3 et 4 ayant lusage d'une allès de 2 pieds 7 pouces de largeur dans le fond en communa avec eux et d'antres lots, A. M. Les améliorations sont connues comme les

Nos 603 605 607 609 rue Joséphine

Et comprensa: une bonne rangés de 4 demeares en bois apportant \$36 par mois de revenu et contenent dans chaque division 4 chamores, haugar, etc.
Dix-septièmement... Un certain let de terre
situé dans le quatrième district de cette ville,
dans l'ilet No 8, borné par l'avenue : t George
on Howard Jecobe en Frèret. Sixième et
Septième, désigné par le numéro na
d'après le plan fait par L. H.
Filié, voyer, le 13 avril 1859, et dépose en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville; le dit lot formant cein de l'avenue St George on rue Howard et de la rue Sixième, et mesurant treate et un piede, trois pouces de face à l'avenue St-Georgo, on rue Howard par une profondeur de 128 piede entre l'gues pargliè-

Les amélierations sont con nues comme les Nos 2901-2903 rue Howard.

et comprenant un spiendide cottage double avec 4 chambres de chaque ceté, aussi un aplendide cottage simple dans le fond du lot connu comme 2416 rue Sixième et contenant R chambros, otc., chacune des maisons c-dessus cout en bon état et rapportent un revenu de \$28 par mois. Dix-hu-tièmement-Deux certains lors deville, dans l'det borné par les rues Claiborne.
Jeck-ou. Derbigny et Première, et désignés par les Nos 12 et 13 de l'ilet 412 sur un certain plan déposé en l'etude de Sélim Magner, ancien notzire en estte ville; lessitts lets a ut contigus et mesurant chacun 28 pieds 4 pences de face à la rue Jackson sur 116 pieds de prof ndeur entre ligues parailèles.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

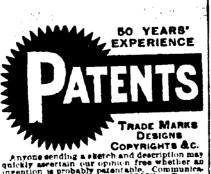
Première Cour de Cité de la Nou-

velle-Orléans.

J. L.! Beer and Co. vs Edmond P. Gaulon. PREMIERE COUR DE CITE DE LA Neuvelle-Orléans. No 21,950—En vertu d'un writ de fieri facise à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, jure de la Première Conr de Cité de la Neuvelle-Orléans, Division Conr de Cité de la Nouvelle-Orieans, Division A. Je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienvulle, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le deuxième district de cette ville, MABDI, le 8me jour d'sont 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-ayrès décrite. à savoir—Un "Computing Scale" un let d'épiceries asserties, un lot de verres de buvette, licenne de ville pour buveste et épicerie, licence d'Eist pour épicerie et buvette, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et momérotée d'après inventaire enregistré en mos mérotée, d'après inventaire enregistré en mon brveau. Conditions—Comptant—WM J. BRA-DY, Constable de la Première Cour de Uité de la Nouvelle-Orléans.—Boatner & Manion, avocate pour les demandeurs. 28 juil—28 30—actt 8

Young Men's Hebrew Asa'n vs Gooklovers Library.

DREMIERE COUR DE CITE DE LA I. Nouvelle-Oriéans -No 22.070 - En vertu d'un writ de fieri faciae à Loi adressé par l'Hen. R. H. Downing, juge ce le Première Ceur de Cité de la Nouvelle-Oriéans, Division B, agissant pour l'Hon. Louis P. Pacuet, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Oriéans, Division C, absent en congé, je precèderai à la vente à l'emobère publique, à mon antrepôt, Nes 613 et 615 rus Blenville, estre le Pasage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville. BAMEDI, le 5me jeur d'août 1905, à 11 haures a. m., de la propriété ci après décrite. à asveir: Un let de livres assertis Saini dans l'affaire ci-dosens intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregatie en mon bureau. —Cer ditions—Comptant. WM J. EKADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Oriéans. Meyer S. Dre fus. avocet pour la demanderesse. Young Men's Hebrew Ass'n vs Jooklovers



Anyone sending a sherch and description may alckly ascertain our opinion free whether an vention is probably pateriable. Communications article conduminations article condumination of free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Burin & Co. receive crist notice, without charge, in the

nely illustrated weekly. Largest cir f any scienting journal. Terms, \$3 i months, \$1. Bold by all newsdealers MUNN & Co. serBreadway. New York

VENTES A L'ENCAN.

Dix-nenvièmement... Un certain let de terre situé, étant et se trouvant dans le queut ens district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Jackson et Pre-mère et désigné comme lot No 14 de l'ilet No 412 sui un certaiu plan déposé en l'étude de Selim Magner, aucien notaire en cette ville; ledit lot formant le coin des rues Jackson ot le ledit lot formant le coin des rues Jackson ot ledit lot formant le coin des rues Jackson ot Derbigny et mesurant vingt huit pi-da, trois pouce: et aix ligues de face à la rue Jackson aur une profondeur de cent seize niede, entre ligues parsailèles et face à la rue Derbigny.

Laquelle propriété ensemble avec c-lle ci-dasaus décrite à été subdivinée et sera vendue d'api de un arpentagne et plan le 7 initlet 1905, et fait par Cherles G. Del Isle, comme sait:

[a] lot "A" formant coin des rues Jackson et Derbigny, et mesurant 30 pieds, 6 pouces de face à l'avenue Jackson par nue profondeur et façade à la rue Derbigny de 116 pieds;

Les amétiutations sont connues comme les

Nos. [3034 et 3036 Jackson coin Derbigny,

et comprenant un bon cottage double, rappor tant \$12 par mois et syant 3 chambres de chaque cote
(b) Le lot B mesurant 54 pieds 5 pouces et
6 lignes de face à la rue Jackson sur une
profondeur de 116 pieds, comme 11 cet de montré sur le plan or dessus mentionné. Les amélierations sont connues comme les

Nos 3080 et 3022 avenue Juckson. Et comprenant un bon cottage double retiré de la banquette et ayant 3 chambres de cha-que côté Cette propriété rauportant un revenu

de \$13 par mo s.

Vingtingtièmement — Un certain ilet de terre, situé dans le Quatrième district de sette terre, situé dars le Quarrième district re cette villo, borné par les rues Derbigny. Jackson Roman et Joséphine, coutenant 26 lots numérotés 1 à 26 inclusivement d'après le plan de subdivision daté le 9 inillet 1905 fait par Ches Delisie le teut d'après le plan à la Bourse et mesurant ensemble environ 918 piede 2 ouces et 7 lignes de face à la rue Roman, et 225 piede 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Roman, et 225 piede 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Roman, et 225 piede 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Roman, et 225 piede 7 pouces et 3 lignes de face à la rue Roman, et 225 piede 7 pouces et 3 lignes de face à face à la rue de maitre de la comme de maitre plus piede 9 pouces et 3 lignes de face à face à la rue de maitre de la comme de maitre plus piede 9 pouces et 3 lignes de face à la rue de la comme de maitre de la comme de la co la rue Roman, et 225 neda / podess at a figues de face au chacune desdites rues Jackson et Joséphine, et 318 pieda 2 pouces et 7 lignes de face à la rue De biguy.
Vingt et unièmement—Quinza certains lots de terre situés dans le quatrième district de cetta ville, cans l'ilet borné par les rues Jackson. Derbiguy. Première et Roman, désignés dar les Nos 1 à 15 inclusivement de l'ilet Mo 417, sur un plan dans un livre de plans avnexé à un a te de dépôt en l'étude de selum Magnar, ancien notaire en cette ville, daté la 8 février 1868, et masurant ensemble environ cent vingt neuf pieda un nouce et sept lignes de face à la rue Derb guy, deux cent soixante quinse vieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Roman et 276 piede 7 pouces et 5 lignes ant la ligne divisant le dit lot de la balance dudit illet sur ce terrain fi es trouve au co'n des rues la la rue trable on et Trable on et Parkjery une bonne résiden. de face any chacane desdites rues Jackson et

No 3100 avenue Jackson

le ligne divisant le dit idt de la balance uddit liet Sur ce terrain il se trouve au co'n des rus-Jack on et Derbigny une bonne résiden e

et est louée pour \$12 par wois.

Vingt deuxièmement.—Un morcean de terre triangulaire conau comme le No 312 Ul r l'ancienne ville de Ce roliton et maiutenant le septième district de cette ville, borné par les rues Marie, Heston at le chemin coquillé du Neuveau Canal, meurant comme suit, à savoir: La portion de ce a située dans l'ancienne ville de Carrollton, meensant douse pieds cinq pouces de face a la rue Heston, six pieds couse pouces et trois ligues à la rue Mare, et sirze pièds, trois pouces et deux ligues de face sur la ligue de division entre la dite ancienne ville de Carrollton de cette ville la portion de cela située dans la paroiese d'Orléens meaurant 244 pieds, 11 pouces de face à la rue Heston, 91 piers, 5 pouces de face à la rue Heston, 91 piers, 5 pouces de face à la rue heston, 91 piers, 5 pouces de face aur le chemin coquillé du monit est loués pour \$12 par mois. ouces de face sur le chemin coquillé du nou-

yonoes de face sur le culeman.

Venu canal.

Vingt-trolsièmement—Un certain let de terre situé dans le sixième district de certe ville dans l'itet No 207, lequel set comprisentre les rues Magasina. Constance, A unterlitz et Constantinople, désigné comme let É doût îlet, d'après le plan e W. H. Williams, voyer, daté le 2 le plan e W. H. Constant à un acte passé parde. févre- 1879, angere a un acce pesse instru-vant William H. S-ymour, na notaire es cette ville, le ler mars 1879; le dit let de terre me-surant 30 pieds de face a la : ue Austerlitz eur 180 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues com ve le

No 826 rue Austeriitz et comprennent deux petites bâtisses louées

et compressione de la persona juin 1867 et dépose en l'étude de Juo F. Ceffey, ancien notaire, comme plan A, et ledit lot mesurant vingt huit pieds quatre pouves de face à la rue Joséphine sur une profondeur sutre lignes égales et rarallèles de 120 piede, et a 28 piede à pouves de largeur dans le fond sur la ligne de côté du lot nu mère sept, et ledit lot est contigu an let

ANNONCES JUDICIAIRES

JUGEMENT. Interdiction d'Oscar Baerk's—No 76,188— Cour Civile de District, Division C. Cetta affaire set venue ce jour pour être

entendus. Présents: Seargent S. Prentiss, avoca Présents: Seargent S. Prentiss, avocat pour le démandeur.
Pierre Crabites, avocat pour le défendeur.
Et après avoir entendu les plaidoites, le rapport des experts médicaux enregistré oe jour et le témoignage du Dr John J. Archinard et du Dr Sidney L. Théard et la p ai doirie de l'avocat, et pour les raisons verbalement assignées. la cour étant de l'opinion que le défendeur est désent et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires. prendre soin de sa personne et à descrité que ledit defendeur, Occar fluerkle, soit et est ici déclaré incapable de remplir d'une iaçon valable des actes qu'une personne vajeure et compétente peut remplir et conséquemment il et par ceci interdit pour toutes flas et

actions.

Il est de plus ordonné que les hoseraires des experts médicaux, les Drs John J. Archipard et Sidney L. Théard et de Pierre Crabites, avocat, nommé pour représenter le défendeur, acient fixés à la somme de cinquante do'lars pour chacus d'eux et porté comme frais devant être payés avec tous les dépens de ces procédures des fonds de la propriété du défendeur.

Jugment rendu en coar ouverte la 26 inin Jugement rendu en cour ouverte le 26 juin

Jogement signé en cour ouverte le 30 juin 1905. 905.
(Signé) JOHN ST PAUL. Juge.
Pour copie conforme: J. G. LYNCH,
Député-Greffier. 27 juil - 27 31 -sout 5

JUGEMENT.
Interdiction de Mine Marthe Morgan—No 76,188. Division D. Cour Civile de District. paroisse d'Orléans.
Cette affaire est venue ce jour pour être entendue. Présents : Boatner & Man'on, avocat pour

demandeur. Défendersese absente et non rep écentée. Défenderesse absente et non rep ésentée.
Quand, après avoir entendu les plaidorries
et le témoignage du Dr S. M. Fortier, d'ûment
assermente par le grefier en faveur du demandeur, la Lour considérant la loi et l'évidenes, aussi bien que le rapport des experts
spregistré dans cette affaire et peur les raisons
varbalament assiranées.

enregistré dans cette affaire et pour le s raisons verbalement assignées.

Il est ordonné, adjogé et dérréé qu'il y ait jugement dans cette affaire, décrétant que la défenderesse, Ame Martha Morgan est dé-mente et incapable de prendre sein de sa personne et d'administrer see affaires, et prononçant son interdiction; les frais de ces procédures devant être payés par la propriété de ladite interdité. de ladite interdite.

Il est de plus erdonné que l'honoraire de sinquante dellars soit payé à chacun des experts nommés par la cour dans cette sffaire, à savoir: Drs S M. Fortier et P. E. Archi nard, et que le même soit porté comme fiain.

Jugement rendu en cour ouverte, le 5 juillet

Jugement lu et signé en cour ouverte, le 11

W.B. SOMMERVILLE. (Bigne) Pour copie conforme: J. G. LYNCH, Député Greffier.

2f juil-26 30- aott 4

AGENT D'AFFAIRES.

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

Nos 707, 769 res Juséphine

et comprenent un ben cottage double retiré de la bedquette, se leuant pour \$19 par mein Chaque coté contient à chambres, situres hangard etc. Vingt-cinquièmement—Un certain iot de vingt-cinquismement—Un certain (et de terre situé at étant dans le quatrième d'etrict de cette ville (dans l'ancienne perulese es ferson) dans l'îlet borné par les rues José-nème d'etal. phine Adels. Rouseau et Levée, d'aucès un plan dresed par M. Kesting, ingén eur civil et vover, daté le 23 avril 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, asolen notaire en cette villa, annexé à un acte de dépét pardevant ledit notaire, le 4 juin 1853, fâdit lot de terre mesurant, en mesure américaine, d'après ledit plan trente sept pedat trois pouces et cinq tignes de face à la rue Joséphine sur cent cinquante neuf puese dux pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles. phine Adele Rousseau et Leves, d'aures un

Nos. 441 443 rue Joséphine et consistant d'un suiendide codage il suete en bois, rettré de la binquette, et goutossant de chaque côté, galerie de devant, 5 cans bre, hanger, etc. Cette propriete rapporte bre, hanger, etc. Cette propriete rapporte \$22 par mois.
Vingt-exchement—Un certain lot de serve a toé dans le quatrieme diatrict de cette ville, désigne par le numéro quatrieme, dans li 10 dorsé par les rues of Thomas (autreres Fuctos). Joséphine, St André et Chippewa, avant melar englaise, 37 piods 10 pouces et 1 ingas de face à la rue St Thomas aux 159 piods 5 contract & three de procédur, utenissas perces et 6 lignes de protondeur aure igase parailèles. d'après un devis anne sé à un inventaire de succession de Josephine Mayer pele par Alphonso Barnett autrelo a untare et cette ville, le 14 juillet A. D. 1864

Les amélionations rout connues comme les Nos 2043-2045 rue St Thomas. Et compresant un bon cottage double en bots coté & chambres, etc

vingt septismement-Quatre certains lote vingt septiemements quarre ortains des de terre, attué dans le quartième étatrict le cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St. André, St. ThomasetChippewa, désignée comme lots numéros, six, soit suit et nenf sur un plan dressé par P. M. Tourné daté le 5 juin 1866, et déposée en l'étais de M. I. Catali, aponem avenire en carra unité. W. J. Castell, ancien notaire en rette ville comme plan "F" dans son livre de plan No. 1. comme blan "F data son livre as plan vo. 1; le att lot mesurant comma suite: Le bit No 8; mesurant 16 pieds. 1 pouces et 5 lignes de fa e à la rue Joséphine, par 87 pieds et 1 ligne de profondour entre ligne parallèle. Les lois Nos. 7. 8 et 9 sont contign, et me-urant lots Nos. 7. 8 et 9 sont contign, et me-urant shacun 14 pieds 9 pences et 1 12 ligne de face A la rne Joséphine nar 87 mieda 7 nauces et 1 G. Del Isle comme suit:
(a) Lelot A mesorant 29 pieds 11 pouces 4

lignes a la rue Joséphiue aur une profundeur aur le côté le plus près de la rue St Thomas de 87 pieds 1 ligne: et aur le côti vers la rue Chippewa et courant à une allée commune ledit lot a une première profondeur de 76 piede auquei point il s'élarzit 1 ped 7 cou est 2 lignes au long de la lignedu fond de ladité allee, et delà a une autre profondeur de 11 pieds, 7 pouces et 1 ligne, et iraverse sa ligne au fond, le dit lot mearant 30 pieds, 6 pouces et 6 lignes au une ligne brisée.

Les améliorations sout couraues communes ligues ala rue Joséphius aur une profoadeur

Nos 611, 612 rue Joséphine. et comprenant une bonna maison torio-e & deus étages contenant 3 chambres de chaqua ceté et rapportant un revenue de \$14 per aris. [b] Le lot B sur le ci-dessus menticaré d set:

[b] Le lot B sur le or desaus mentionséd svimes urant 28 pieds 3 lignes de face à la rue de coté per la rue prafondeur sur la l'anc de coté vers la rue Chippews, de 87 pir da 7 pouce et 1 ligne et sur le côte vers la rue St. Thomas. Le dit int eat borné gar une allée en commun au lorg de laquelle elle a une promière profondeur de 76 pieds anquel point elle s'é argit 1 pied 7 pouces et 2 lignes au long de la ligne iu fond de l'aitée ordessus mentionnés, et de la a une deux êms prof ndeur de 11 pieds 7 po ces et 1 lignes au ligne du fond à travers laquelle meeu, aux 3 pieds 10 pêures et 2 lignes.

Les améliorations sont commes commus

Nos 615 617 rue Joséphine, et comprenant une bonne maison double à doux étages contonant 3 chambres de chaque côté, et repportant un revenu de \$14.00 par

mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit gacanus auedite. Pacquerur devant assumer na taxad de 1905 et faire un dérô de 10 peu cent comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant James J Weulie, notaire, aux fra es acquéreure.

MoCloskey & Benedic John B. Fishet, Edward P. Cousin et "Edward P. Foley, ave cats 9 juil—9 330 soût 610

Danziger & Tessier

ANNONOR JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE Edward M. Toby vs Monroe I. Toby etal. No 76,875—Cour Civile de District poer la paroisse d'Orleans.

DAE DANZIGER & TESSIER—C. A.

DAE DANZIGER & TESSIER—C. A. Tossier, Escantear—Bureau 136 resCarondelet—JEUDI. le 10 sect 1905. à midi,
a la Bourse des Propriétés Foncières 311
rue Baronne, il sera vandu à l'emaère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le
23 juin 1905, par l'Hea. John 8: Paul, juge
de la ensdite Cour, Division C. dans l'affaire
ci deseus intitulée, la ci-ap ès décrite propriété, à savoir—

Quatre certaines portions de terre, ensemble
avec toutes les bâtisses et amélierat ous qui
b'y trouveut si nées dans le Premier districts

'y trouveut si uees dans le Premier district s'y trouvent si nees dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les russ Polymnée. Uranie, Prytanée et Colisée et plus lein décrite comme suit: 1° Une certaine portion du lot de terre staée dans le premier cistrict de cette v'ille dans l'ilet borné nar les ruse Prvianée, Polymnie, Urai le et tol'rée; mesurant 39 pieds 2 pessons 6 lignes de face à la rue Uranie sur une pro-fondeur entre lignes parallèles de 159 pasés 2° Une certaine portion de terre dans le même district et ilet que la propriété pre-

même district et ilet que la propriété pre-mièrement décrite et mesurant 10 niede de face à la rue Ur nie, sur 159 piede 10 pouves 2 lignes de profondeur entre lignes parailé-3º Un certain lot ou portion de terre situé dans le môme district e: liet que la propriété ci-dessus décrire, et mosurant 30 pieds de face à la rue Uranie sur 159 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles 4° Une certaine portion de terre enemble avec toutes es bâtisses et améliocations qui s'y tranvent située dans le même district et sitet que la prepriété ci de sus décrite et me suran, 51 pieds 4 peuces, 2 lignes de face à la rue Uranie, per une profondeur catre lignes parollèle- de 159 pieds c peuces.
Conditions—Un tiers ou plus comptant la baiance, s'il y en a. en 1, 2, 3 et 4 ans pour des billers apécialement garantis par hypothèque et liende vesdeur, pertànt 6 pour cont par au d'intaiét de la date de l'adjudication ju qu'au paicment final et toutes les cianses usuelles et coutumières de sé avec toutes 'se batisses et amélio: attous qui

ju qu'au paiement insi et toute le consense usuelles et contumières de sé-curité; cinq pour cent henereires d'avocat dans le cas de procès pour renforcer la collection des billets; l'acquièreur payant toutes texes pour l'année 1905; 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acis de vente pa devant Charles T. Semat, n. taire, aux frais de l'acquéreur. 9 juil-9 16 28 30-act 6 10

Macon&Kernaghan

ASSONCE JUDIOIAIRE DAR MACON & KERNAGEAN-W. A.

DAR MACON & KERNAGRAN —W. A. Kernaghan. encanteur — Burean 138 cme Carondelet. Ja UDI, le 10 acot 1905. a medi, a la Bourse des Propriétés Fonoières, No 311 rue Raronne, il sera vendu à l'encières publique, en vertu d'un ordre date le 28 iuillet 1905 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile da District pour la paroisse d'Oréane, Division D. aglesant jour l'Hon T C. W. Ellis, juge de la division A., mailtenet tabest ten congé. dans la succession de Mme Maria Oches, vaove de Gewys Schen. No 76 489 du nossier de ladita cour. Un certain billet à recevoir, daté Nouvelle Orléane, le 14 juillet 1904, payable six années apres date pour la somme de dis sept conta Uricans, is 14 juillet 1804, payable aix années après cate pour la somme ce dis sept conte dollars, tiré par Amélia M. Reid et autorisée par son mari, James Reid, a l'ordre de Meme Maria schen, sur le dos dudit billet aux des crédits aux montants de \$2 O et annu oaper attaché ardit billet ch de a crédits nua montants de \$50 OU. Ledit billet et les papears aitachée seront exhibée au mement de is

Cenditions—Comptant.
J B Risser Jr., sveest.
29 jui 29 30—sett 9 10

Anceenion de Chas. B. Villemens

AVIS DE SUCCESSIONS.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA sent dound & tous comm que ce's pequ le présent douné à tous ceux que ce'a peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladies pétition. Par ordre de la Ceur. THOMAS CUNEZLL. Gredier.— A. D. Chaz ger, avocat.

Chaz ger, avocat. 29 juil—aout 27

Succession de Ledn M. Gauche. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parcisse d'Orléans — No 73.524— Obvision B—Avis est par le présent donne aux créanciers de sette accession et à toutes

antres personnes interesses d'avoir a deduire notification les raisons (s'ils en ent ou penyent en aveir) pour lesqualles le compte finai niésenté nar Edward Ganche, administrateur de cette succession, se cerait pas approuvé et homologué se les tends distribués confermé-ment audit comper. Par ardre de la Cour. THOMAS COMPELL, diseller, — Merrich.

awie & Geneler, avroat 36 juli–26 50–sekt 4

der, femme de Wil iam Edward Clark. temme de William Edwa d Clark, decedes in-teetat; avis est par le présent donné à tons ceux que cela peat concerner_d'avoir à déduirs dans les dix jeurs les raisons pour lesquelles il me serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de le Ceur. THOMAS CUN-NWLI. H=effi = Robert J. Maloney, avocat. 1 acût=1510_

AVIS DE SUCCESSION.

succession de feu Mme Lenieka Schneider femme de William Edwa d'Clark, décèdée in

OUR CIVILE DE DINTRICT pour la par roisse d'Orléans—Ho 64, 262—Division Davis est par le présent donné aux creanciers de cette auccession et à toutes autres per sonnes intéressees d'aveir à déduire sans sonnes interesses d'aveir a gedifire annies dix jours qui suivront la présent les dix jours qui suivront la présent en aveir vour lesqueiles le compte final présents par lime Grace Roiton Hernander, administratrice, par l'entrehise de Hy Chia

En certais lot de terre, d'une forme irrégulière ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendance de cels et une les droits, voles, servitades, privilèges et avantages à cels appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans la rue Royale, entre les rues Deuxième et 8t Philippe, mesurant 44°9° de face à la rue koyale sur à 60° de profondeur sur le cété vers la rue bumaine, de 128° à laquelle profondeur latie ligne courant parallèlement le cété vers la rue Beyale, 21°9° la-dedans par une autre profondeur de 32° sur une ligne parallèle à la rue Dumaine à la ligne du fond, haquelle mesquant 66° 6°, le tout d'après le plan fait par William Theil, anchisecte, daté mai 1864.

Les améliorations comprenent une hâtisse-magasin double en briques à un étage et une bâtisse en bois à deux étages dans le fond, la bâtisse magasin contenant quelques sept shambres et memarde de chaque côté, locée \$12 par côté. Le bâtisse en bois à deux étages caus le fond, centenant de chaque côté. Les chambres sont lonées séparément pour \$3 par mois chaque. Le revenu total de la bâtisse est de \$72 par mois. de. Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance s'il en s. en un crédit de un ou un et Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance s'il en s. en un crédit de un ou un et Canditions.—Un tiers ou plus comptant la balance s'il en a, en un crédit de un ou un et deux ans après la date, représenté par des bilists de l'acquéreur portant? pour cent d'unfaiét par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque
appéciale et lien de vendeur et privilège sur la dite propriété et teutes les clauses usuelles et
coutum èves d'assurance, le transfeit de la porice, la clause de cinq pour cent haceraire
d'avocat en cas de nen paiement de la portien de crédit et le pacte de non allemande
et l'acquéreur de ant assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat de l'année 1905, en
en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. l'acquéreur devant déposer 10 peur ceut du
prix de l'adjudication avec l'encanteur pour lier la vente. L'acte de vente pa devant J.
Blanry Fercella Req., notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 juil-5 9 16 28 30—soût 4 10

COUR CIVILE DE DISTRICT peur la Parvisse d'Orléans... No 76,792... Divisios E ... Attendu que Wildi m Edward Clark a présenté une pétut ou a la cour à l'effet d'obtanir des lettres a sémanteurs tion dans la

Succession de Emory B. Norton

lla, agent, de este succession, ne seruir pas prouvé et hamelogué et les frads distribués mformément andit sompte. Par ordre de Oest. THOMAS OCCUPATAL. Ureffer.—